

Dédicace de Lucius Mummius à Zeus Olympien

[AXON 524]

Maxime Guénette
Université de Montréal, Québec

Sommaire Au lendemain de la défaite de la Ligue achéenne et de la destruction de Corinthe en 146 av. J.-C., le général romain Lucius Mummius Achaïcus effectua un tour de Grèce afin de réorganiser le territoire grec désormais sous la domination romaine. En plus de régler des différends politiques entre cités, on constate que Mummius laissa sur son passage plusieurs offrandes et monuments dans d'importantes villes, temples et sanctuaires. En prenant comme point de départ cette inscription, une dédicace de Lucius Mummius d'une statue équestre à Zeus Olympien, nous analyserons les différentes médiums et stratégies de communication employés par Lucius Mummius pour marquer sa victoire et ses exploits dans la mémoire collective des Grecs.

Abstract After the defeat of the Achaean League and the destruction of Corinth in 146 BC, the Roman general Lucius Mummius Achaicus toured Greece in order to reorganise the Greek territory now under Roman rule. In addition to settling political disputes between cities, Mummius left several offerings and monuments in important cities, temples, and sanctuaries. Taking as a starting point this dedication by Lucius Mummius of an equestrian statue to the Olympian Zeus, we will analyse the different media and communication strategies employed by Lucius Mummius to mark his victory and his exploits in the collective memory of the Greeks.

Mots-clés Ligue achéenne. Lucius Mummius Achaïcus. Ethos aristocratique romain. Méritocratie. Zeus Olympien.

Keywords Achean League. Lucius Mummius Achaicus. Roman aristocratic ethos. Meritocracy. Olympian Zeus.



Peer review

Submitted 2023-01-31
Accepted 2023-04-11
Published 2023-08-03

Open access

© 2023 Guénette | CC BY 4.0



Citation Guénette, M. (2023). "Dédicace de Lucius Mummius à Zeus Olympien". *Axon*, 7(1), 83-108.

Type d'objet Base ; marbre pentélique ; 89,5 × 29,3 × 207,5 cm. Intacte. Base de statue équestre avec plusieurs cavités entre 8 et 11 cm de diamètre indiquant la configuration de plusieurs statues à travers le temps. Une autre inscription, *I.Olympia* no. 279, est apposée sur la face opposée de cette inscription et daterait du 1er siècle apr. J.-C., témoignant du déplacement de cette statue à travers le sanctuaire d'Olympie au fil du temps.

Chronologie 146/5-145/4 a.C.

Type Dédicace.

Lieu de découverte 7 avril 1879. Découvert dans le mur byzantin oriental devant l'extrémité sud du bâtiment du Bouleutérion. Grèce, Elis, Olympie.

Lieu de conservation Grèce, Olympie, Musée archéologique d'Olympie, no. inv. 604.

Écriture

- Structure du texte : prose épigraphique
- Technique d'écriture : gravé.
- Taille des lettres : 3 cm.

Lemma Furtwängler 1879, 146-7, no. 291 ; *I.Olympia* no. 278 [MGHI, 340, no. 198 ; Michel, *Recueil*, 830, no. 1090 ; Guarducci, *Epigrafia greca* II, 142-3 ; Guarducci, *Epigrafia greca*², 264-5]. Cf. *SEG* XXIX, 420 ; *SEG* XLV, 410.

Text

Λεύκιος Μόμμιος Λευκίου υἱός,
στρατηγὸς ὑπάτος Ῥωμαίων,
Διὶ Ὀλυμπίῳι.

Traduction Lucius Mummius, fils de Lucius, consul, (a offert cette statue) à Zeus Olympien

Liens

Édition de Furtwängler : <https://archive.org/details/archaologischez-37deut/page/146/mode/2up>.

Édition de Dittenberger : https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/curtius1896a/0214/image,info,text_ocr.

Édition de Hicks : <https://archive.org/details/cu31924028260168/page/340/mode/2up>.

Édition de Michel : <https://archive.org/details/recueildinscrip00mich-goog/page/830/mode/2up>.

Commentaire

1 Inscription

L'inscription de Lucius Mummius respecte une formule dédicatoire fort simple, mais stricte. Le général romain grave tout d'abord son *praenomen* et son *nomen* au nominatif suivi de sa filiation (l. 1). S'ensuit par la suite la titulature de Mummius au nominatif l'identifiant comme consul, στρατηγὸς ὑπατοῦ Ῥωμαίων (l. 2), ainsi que la divinité au datif à laquelle la dédicace est offerte, soit Zeus Olympien, Διὶ Ὀλυμπίῳ (l. 3). Cette formule épigraphique (*praenomen*, *nomen*, filiation, magistrature, divinité recevant l'offrande) est presque similaire dans toutes les inscriptions de Lucius Mummius en Grèce. Yarrow voit dans l'uniformité de ces inscriptions la preuve tangible qu'elles étaient dictées par Mummius ou un membre de son entourage aux Grecs avec des règles très précises.¹

La titulature de Lucius Mummius mérite ici une certaine attention. Parmi les nombreuses analyses sur la traduction en grec des magistratures romaines, celles sur les consuls sont particulièrement prolifiques.² L'apparition du terme στρατηγὸς ὑπατοῦ Ῥωμαίων, soit le 'commandant en chef des Romains', remonte à Titus Quinctius Flamininus et ses campagnes vers 196 av. J.-C. et son utilisation perdure jusqu'au début du Ier siècle av. J.-C. avec Caius Claudius Pulcher.³ L'indication de cette titulature pourrait à priori nous permettre de dater avec précision cette inscription d'Olympie à 146 av. J.-C., date de son consulat. Cependant Holleaux faisait déjà remarquer que certaines des dédicaces de Lucius Mummius datent de son proconsulat en 145 av. J.-C. et que toutes ses dédicaces portent le titre de στρατηγὸς ὑπατοῦ. Celui-ci en tirait alors deux conclusions : en premier lieu, l'usage du terme grec désignant les proconsuls, στρατηγὸς ἀνθύπατοῦ, ne semble pas encore être d'usage. En second lieu, les magistrats romains à l'étranger n'étaient tenus à aucune règle lorsqu'ils se désignaient dans des consécrationes comme celle à Zeus Olympien puisqu'ils agissaient moins comme des magistrats qu'en leur nom personnel.⁴ Ainsi, lorsque Scipion l'Africain consacra à Délos en 193 av. J.-C. une couronne d'or à Apollon pour rappeler son consulat de l'année précédente, il se désigna comme στρατηγὸς

1 Yarrow 2006, 65.

2 Holleaux 1918 ; Mason 1974, 155-68.

3 Flamininus : voir par exemple *IG VII 46* ; *IG XII 4.2 854* ; *IG V.1 1165*. Caius Claudius : *AE 1967, 532*.

4 Holleaux 1918, 20-1.

ὑπατος Ῥωμαίων.⁵ Tout comme Scipion l'Africain, Lucius Mummius aurait donc pu se désigner de la même façon pour commémorer son consulat de 146 av. J.-C. lors de son proconsulat en 145 av. J.-C. Margherita Guarducci se rangea aussi derrière cette conclusion en soulignant qu'il n'était pas rare pour les magistrats romains de prolonger leur titulature dans les régions périphériques de Rome.⁶

Or, deux autres inscriptions attribuent à Mummius un autre titre. La première se trouve sur une stèle à Olympie indiquant la restauration des Jeux néméens peu après la destruction de Corinthe en 146 av. J.-C. Les éditeurs de l'inscription identifient dans cette stèle fragmentaire que la titulature officielle de Mummius est composée de la préface ἀνθ joint à ὑπατος.⁷ Ceci est généralement interprété comme indiquant son rang de proconsulaire en 145 av. J.-C. La seconde est une inscription d'Olympie datant de 140 av. J.-C. qui retrace le règlement d'un conflit entre Sparte et Messène, et dans lequel Milet agit à titre de médiatrice.⁸ Lucius Mummius est référé comme ὅτε Λεύκιος Μόμμιος ὑπατος ἢ ἀνθύπατος [ἐ]ν ἐκείνῃ τῇ ἐπαρχείᾳ ἐγένετο (Il. 64-5).⁹ Certaines convergences entre ces deux inscriptions nous amènent aux conclusions suivantes : puisque Mummius avait la liberté de se présenter aux Grecs de la façon qu'il le désirait, celui-ci choisissait inévitablement de mettre de l'avant son consulat et donc le titre de στρατηγὸς ὑπατος. Cette magistrature était la plus prestigieuse parmi le *cursus honorum* romain et faisait certainement la fierté de Mummius qui était un *homo novus*. Qui plus est, il est beaucoup plus stratégique pour Mummius d'utiliser l'expression στρατηγὸς ὑπατος plutôt que ἀνθύπατος puisque στρατηγὸς ὑπατος était déjà familier aux Grecs dû à sa ressemblance linguistique avec les stratèges militaires grecs (στρατηγοί) dont les fonctions combinaient la politique et le commandement militaire.¹⁰ On constate aussi que les deux inscriptions mentionnant Mummius comme ἀνθύπατος ne sont pas le fait du général romain lui-même, mais ont plutôt été gravées à l'instigation d'une cité et d'un sanctuaire grec. Contrairement à l'hypothèse de Holleaux, il aurait donc déjà été d'usage pour les Grecs dès 145 av. J.-C. de nommer les proconsuls comme ἀνθύπατος.¹¹

⁵ *I.Delos* 442, l. 102.

⁶ Guarducci 1969, 142-3.

⁷ *SEG* XXIII, 180 = Bradeen 1966, 326-9.

⁸ *I.Olympia* no. 52. Mason identifie la première apparition de ἀνθύπατος dans cette inscription, voir Mason 1974, 106.

⁹ Sans en faire l'analyse, Yarrow avait déjà relevé cette situation dans Yarrow 2006, 63.

¹⁰ Mason 1974, 156.

¹¹ Il est légitime de se demander si les inscriptions de Lucius Mummius en Grèce étaient basées sur un texte conçu à l'origine en latin et traduit par la suite en grec. Sur le phénomène de traduction entre le latin et le grec, voir Tozzi 2019.

Finalement, il est intéressant de noter que Ῥωμαίων est presque uniquement présent dans un contexte territorial grec comme c'est le cas dans notre inscription de Mummius.¹² Il serait en effet inutile dans un texte destiné au peuple romain d'indiquer leur propre ethnicité.

2 Base et statues équestres

Grâce aux analyses approfondies de Philipp et Koenigs et plus récemment à celle de Leybold, nous avons un excellent portrait de la disposition des trois statues équestres de bronze situées au-dessus de notre inscription.¹³ À l'époque hellénistique, deux trous ronds aux coins de la base ainsi qu'un support central servaient à soutenir un premier cheval qui était cambré. Un cheval au pas ne peut entrer en considération puisqu'il aurait fallu trois trous pour ses pattes et aucun support ventral. Au début de l'époque impériale, la base soutenant la statue équestre est déplacée ailleurs dans le sanctuaire et reçoit une nouvelle statue disposée à 180 degrés par rapport à l'ancienne monture. Cette nouvelle configuration dans le sanctuaire olympien cachait l'inscription initiale de Lucius Mummius, c'est pourquoi une copie identique (*I.Olympia* no. 279) de cette dernière est gravée sous l'autre face étroite de la statue. Pour ce type de déplacement, il était tout à fait normal de transporter séparément la base et la statue. Toutefois, le transfert n'a pas été sans causer des dégâts matériels puisqu'un nouveau support ventral est installé pour mieux soutenir la statue, démontrant le caractère délicat de l'opération. Une troisième utilisation de la base est indiquée par une troisième statue plus proche de sa disposition hellénistique et qui reprend la même configuration de deux trous pour les sabots du cheval ainsi que deux trous pour les supports ventraux. Cette nouvelle transition de la statue sur la base est impossible à situer dans le temps.

La question qui fait débat chez les savants concernant ce monument est plutôt l'identité des cavaliers sur les deux statues équestres dédiées par Lucius Mummius. La première hypothèse émise par Dittenberger et Purgold dans leur ouvrage *Die Inschriften von Olympia* suggère une représentation de Mummius comme cavalier sans toutefois présenter un quelconque argumentaire.¹⁴ Une seconde hy-

¹² Holleaux 1918, 3. L'auteur cite aussi certaines exceptions à la règle qui expliquent l'ajout de l'ethnicité par les lapidaires une fois arrivée en Grèce.

¹³ Leybold 2014, 33 ; Philipp, Koenigs 1979, 213-16. Voir aussi un résumé dans Barlinger 2021, 192-3.

¹⁴ Dittenberger, Purgold 1896, 405. Sans apporter d'argument supplémentaire, l'hypothèse est reprise par Münzer 1933, 1202.

pothèse, émise par Guarducci, veut que Mummius aurait plutôt offert des statues des Dioscures à Olympie, ceux-ci étant les protecteurs des armées victorieuses. Celle-ci doute que Lucius Mummius aurait offert en double une statue de lui-même à Zeus Olympien et suggère, en faisant un parallèle avec les offrandes de Titus Quinctius Flaminius aux jumeaux divins lors de son passage à Delphes en 197 av. J.-C, d'y voir les Dioscures comme cavaliers dans la grande tradition des généraux romain victorieux.¹⁵ Cette théorie est soutenue entre autres par Philipp et Koenig qui présument la réutilisation par Mummius d'un ancien monument sans inscription et qui écartent catégoriquement la possibilité d'une double statue équestre du général romain en raison de l'utilisation du nom de Mummius au nominatif dans la dédicace ainsi que par la forme basse et trapue de ce type de base qui est plutôt utilisé pour des statuaires mythologiques.¹⁶ Wohlmayr, qui évoque aussi l'utilisation au nominatif ainsi que la formule Διὶ Ὀλυμπίῳ, n'est pas convaincu qu'il s'agisse du destructeur de Corinthe sur les statues équestres et penche plutôt vers l'hypothèse des Dioscures qui sont après tout les fils de Zeus.¹⁷ Sans explicitement mentionner le cas de Mummius, Harris mentionne aussi que les Dioscures étaient sans cesse représentés comme des combattants équestres dans le monnayage sénatorial à l'époque médio-républicaine, ce qui vient entre autres souligner l'obsession de la classe dirigeante pour la victoire militaire.¹⁸

Sans arriver à un consensus clair, l'historiographie plus récente semble pencher vers l'hypothèse de la représentation de Lucius Mummius sur les statues équestres. Guarducci, qui, la première, a proposé l'hypothèse des Dioscures a finalement proposé sans certitude finale d'identifier les deux statues comme représentant le conquérant de Corinthe.¹⁹ Il en va de même pour Barringer, Tzifopoulos et Krumeich qui estiment qu'il est bien plus probable d'y voir un Mummius triomphant et évergète que les Dioscures qui ne sont d'ailleurs pas retrouvés ailleurs dans les dédicaces du général romain.²⁰

Cependant, une troisième option subsiste : les statues équestres d'Olympie ne représentaient ni les Dioscures, ni Lucius Mummius. Comme il a été souligné par certains chercheurs, il n'est pas certain que les deux statues aient été placées côte à côté, ce qui rend difficile la possibilité d'y voir les Dioscures ainsi séparés.²¹ D'un autre côté

¹⁵ Guarducci 1937, 55.

¹⁶ Philipp, Koenigs 1979, 199-200 et 213-16.

¹⁷ Wohlmayr 2002, 144.

¹⁸ Harris 2016, 38-9.

¹⁹ Guarducci 1969, 142-3 ; 2005, 264.

²⁰ Barringer 2021, 193 ; Krumeich 2017, 222 ; Tzifopoulos 1993, 98-9.

²¹ Cadario 2014, 88 ; Philipp, Koenigs 1979, 213-15.

té, comme nous le verrons, il est aussi possible que Mummius ait ré-utilisé deux statues équestres anépigraphiques pour les dédier avec ses propres inscriptions.²² Il n'est donc pas exclu que celles-ci représentaient d'autres figures divines : Philipp et Koenigs indiquent d'ailleurs que le type de base des statues équestres n'était plus commun après le 3^e siècle av. J.-C. et était principalement utilisé pour des statues de figures divines, c'est pourquoi elles auraient probablement été enlevées (à Olympie ou ailleurs en Grèce) puis dédiées par Mummius.²³

3 Lucius Mummius et ses multiples identités

Plusieurs sources textuelles et épigraphiques de provenances diverses conservent le souvenir du consul Lucius Mummius. Un thème central ressort de ces textes : le traitement du butin d'art grec pillé lors de la destruction de Corinthe en 146 av. J.-C. Ce butin, principalement composé d'œuvre d'arts prélevées sur les temples et les places publiques, était un élément central du triomphe romain et a sans nul doute contribué à l'hellénisation des goûts artistiques à Rome au II^e siècle av. J.-C. Il a ainsi fait couler beaucoup d'encre (en bien et en mal) chez les auteurs antiques : les sources anciennes soulignent de façon moqueuse l'ignorance de Lucius Mummius et sa barbarie face aux trésors grecs.²⁴ Strabon, en s'appuyant sur le récit de Polybe, mentionne la complète indifférence des troupes romaines et du général face aux œuvres grecques pillées. Plusieurs tableaux auraient ainsi été jetés à même le sol et auraient servi de table à dés pour les soldats romains.²⁵ Velleius Paterculus décrit Mummius comme étant si inculte qu'après la prise de Corinthe, lors du transport en Italie de tableaux et de statues, chefs-d'œuvre des plus grands artistes, il ordonna de prévenir les adjudicataires que, s'ils les perdaient, ils devraient les remplacer par des nouveaux.²⁶ Pline l'Ancien relate comment le vainqueur de Corinthe était si grossier en matière d'art qu'il ne prit conscience de la valeur inestimable d'un tableau du peintre Aristide de Thèbes qu'après la proposition de rachat fort généreuse d'Attale II de Pergame.²⁷ Finalement, Favorinus d'Arles raconte comment Mummius confondit une statue représentant Poséidon Isthmos

²² Guarducci parle brièvement du remploi de butin de guerre par Lucius Mummius, dans Guarducci 1937, 54.

²³ Philipp, Koenigs 1979, 214.

²⁴ Kaderka 2022, 119.

²⁵ Strabo 8.6.23, d'après Polyb. 40.7.

²⁶ Vell. Pat. 1.13.4.

²⁷ Plin. *HN*. 25.24.

pour Zeus, dédia une statue de Philippe II avec une inscription le désignant comme Zeus, et ajouta une inscription décrivant deux statues d'éphèbes arcadiens comme étant Nestor et Priam.²⁸

Cette vision dépréciative des Anciens a fortement teinté l'opinion des Modernes sur l'héritage de Lucius Mummius : il n'était qu'un rustre et grossier personnage qui n'égalait en rien d'autres généraux romains comme Scipion l'Africain ou Titus Quinctius Flamininus. Cette tradition littéraire hostile découle d'une constante comparaison entre l'ignorance de Lucius Mummius et la noblesse de Paule-Émile (tous deux censeurs en 142 av. J.-C.).²⁹ Cependant, comme l'a déjà fait remarquer Baroin il y a quelques années, on s'aperçoit qu'il existe plusieurs courants historiographiques concernant Mummius. Le conquérant de Corinthe fait par exemple partie de longues listes chez Cicéron, Plutarque, Pline le Jeune, Ampelius, Dion Cassius et Eutrope qui le décrivent comme un victorieux général ayant agrandi le territoire romain (*ager publicus*).³⁰ Il est aussi omniprésent dans le discours sur le sort réservé à Corinthe en 146 av. J.-C. dont deux tendances émergent, l'une insistant sur le dur traitement infligé à la ville et à ses habitants et qui sera d'ailleurs justifié à plusieurs reprises chez Cicéron, alors que l'autre met de l'avant la clémence de Mummius envers les Grecs.³¹ Les dernières études au sujet du général romain insistent aussi sur son philhellénisme, sa connaissance et son respect des normes culturelles, son comportement vertueux et désintéressé envers le butin d'art grec prélevé à Corinthe, ainsi que son évergétisme tant en Grèce qu'à Rome.³² Ainsi, Mummius est également présenté sous un jour positif : bien qu'inculte, il est vertueux, sage, honnête, désintéressé et généreux.³³

Comme le fait remarquer Gruen, la question de l'authenticité du philhellénisme et de la barbarie de Lucius Mummius est peut-être mal posée.³⁴ Une voie médiane pourrait ainsi se dégager, tentant de concilier les deux points de vue. Mummius était assez bien informé sur la valeur des objets d'art grecs pillés (ou s'était renseigné auprès de personnes compétentes) pour organiser des enchères et envoyer des objets précieux en Italie pour les exposer au public.³⁵ Il

²⁸ Favor. *Corin. ora.* 42.1-13 = Dio Chrys. *Or.* 37.42.

²⁹ Pietilä-Castrén 1978, 122-3 ; 1982, 142 ; 1991.

³⁰ Pour une analyse et bibliographie complète, voir Baroin 2011, 168-70.

³¹ Baroin 2011, 170-80.

³² Yarrow 2006, 62-68 ; Kaderka 2022, 121.

³³ Voir par exemple Plin. *HN* 34.36 ; Frontin. *Str.* 4.3.15 ; Cic. *Off.* 2.76 ; *Verr.* 2.3.9 ; Polyb. 29.6.3 ; Plut. *Mor.* 757A.

³⁴ Gruen 1986, 266.

³⁵ Sur les témoignages de ses cadeaux au peuple romain (notamment lors de sa censure en 142 av. J.-C.), voir Graverini 2001, 124-33.

pouvait faire étalage de sa générosité et de son évergétisme en dédiant des objets dans des cités et des sanctuaires, tout en cherchant à accroître son prestige personnel en ramenant du butin à Rome. Il était toutefois hors de question pour lui de montrer un intérêt personnel ou une expertise pour l'art grec : il valait mieux feindre l'indifférence, voire l'ignorance.

Strabon reflète le mieux l'image que Mummius essayait de se donner : les auteurs mentionnent que Lucullus, consul de 151 av. J.-C., demanda à Mummius de lui prêter plusieurs statues provenant du butin de Corinthe pour orner le temple de Felicitas qu'il désirait consacrer et s'engagea de les rendre après la consécration du lieu sacré.³⁶ Mais au lieu de remettre les statues, Lucullus les consacra avec le temple et dit à Mummius qu'il pouvait maintenant les réclamer s'il le désirait. Or, Lucullus avait trompé Mummius car une fois un objet consacré ou dédié aux dieux, il y a un transfert permanent de propriété, soit de la possession humaine (*ius humanum*) à la propriété de la divinité (*ius divinum*) : il était donc impossible pour le général romain de récupérer ses statues qui appartenaient dorénavant à Felicitas.³⁷ Mummius pris la chose avec bonne humeur et n'a pas semblé s'inquiéter autrement de cette perte, ce qui lui a fait plus d'honneur que la consécration du temple n'en a fait à Lucullus. Cette anecdote démontre parfaitement le tempérament et la politique de Lucius Mummius : la délicatesse diplomatique et politique plutôt que le goût de l'art, l'honneur et une consécration éternelle plutôt que la luxure. C'est là un grand tour de force qui démontre l'esprit de stratège de Lucius Mummius : en démontrant qu'il n'était pas affecté par la perte des statues, il affiche sa grandeur d'âme et acquiert une notoriété et des honneurs nécessaires aux membres de la *nobilitas* romaine dont il fait partie.

4 La *nobilitas* romaine et l'*ethos* guerrier

Mummius faisait partie de l'aristocratie (*nobilitas*) patricio-plébéienne qui s'est développé au 4^e siècle av. J.-C à la suite des luttes entre les patriciens et les plébéiens. Cette nouvelle élite dirigeante était composée d'individus ayant réussi à accéder aux plus hautes magistratures non uniquement par hérédité et tradition familiale, mais

³⁶ Strabo 8.6.23 ; Dio Cass. 22.76.

³⁷ Contrairement au monde grec où le rituel de la dédication et celui de la consécration sont pratiquement équivalents, cela n'est pas le cas dans la religion romaine. La *dedicatio* implique une résignation de propriété d'un objet vers le domaine divin, tandis que la *consecratio* indique plutôt sa transformation en objet sacré (*res sacra*).

aussi en raison de leurs mérites individuels.³⁸ Cette *nobilitas*, non plus exclusivement constituée de patriciens, a été qualifiée de « méritocratie » dans les travaux de Hölkeskamp et de Humm.³⁹ Comme l'énonce Hölkeskamp, l'élite romaine était loin d'être statique : elle agissait comme une sorte de communauté en constante évolution qui accueillait les individus ayant atteints les plus hauts honneurs. À l'inverse, les familles tombées en disgrâce pouvaient en disparaître : la *nobilitas* était et est toujours restée une question de statut plutôt que de classe sociale et politique.⁴⁰ La noblesse d'une famille devait ainsi être constamment réaffirmée par l'élection de ses fils aux principales magistratures de la *res publica*.⁴¹

Mummius, en tant qu'homme nouveau (*homo novus*) provenant d'une famille plébéienne, ne faisait pas partie d'une longue lignée comportant des ancêtres consulaires : il a donc fallu qu'il fasse ses preuves auprès pour mériter les honneurs consulaires.⁴² Il n'était pas particulièrement prédestiné à avoir une carrière politique aussi riche : la *gens* Mummia ne fait son apparition politique qu'au début du II^e siècle av. J.-C. Le père et l'oncle de Lucius Mummius sont élus tribuns de la plèbe en 187 av. J.-C. et son père devient préteur en 178. Il y avait donc eu de prestigieux magistrats dans sa famille ; la prochaine étape était logiquement le consulat. Il est lui-même nommé préteur en 153-152 av. J.-C. et combattit les Lusitaniens dans le sud de la province d'Hispanie ultérieure. Ses victoires militaires lui valent un triomphe à son retour à Rome et lui ouvre les portes du consulat en 146 av. J.-C. Son ascension politique est un exploit remarquable : parmi les consuls élus entre 200 et 146 av. J.-C., seuls seize d'entre eux provenaient de *gentes* n'ayant aucun ancêtre consulaire.⁴³

Les campagnes militaires étaient considérées comme le moyen le plus efficace pour intégrer la *nobilitas* romaine. Elles permettaient aux membres de l'élite sénatoriale d'acquérir la gloire (*gloria*) et la renommée (*fama*) nécessaires à toute carrière politique de premier

³⁸ Il faut cependant nuancer : s'il est vrai que le concept de *nobilitas* ne se limitait plus aux seuls patriciens, l'hérédité (qu'elle soit patricienne ou plébéienne) jouait encore un rôle crucial.

³⁹ Hölkeskamp 2010 ; 2011 ; Humm 2005, 122-31 ; 2009, 129-33. Sur l'émergence de cette aristocratie romaine au IV^e siècle av. J.-C., voir aussi Harris 1990 ; Hölkeskamp 1993.

⁴⁰ Hölkeskamp 1993, 14 ; 2010, 77-8.

⁴¹ Sur les relations entre les aristocrates romains et le monde méditerranéen au II^e siècle, voir la récente thèse de Zanin 2022.

⁴² Le sens de cette expression chez les Anciens demeure ambigu : il n'est pas certain si elle désigne un consul n'ayant aucun ancêtre consulaire, ou si elle indiquait plutôt l'accession d'un individu au Sénat sans être de famille sénatoriale. Cf. Baudry 2019.

⁴³ Graverini 2001, 108-9 ; Pietilä-Castrén 1978, 116-17. Il est aussi élu censeur en 142 av. J.-C.

plan, en plus de renforcer l'autorité (*auctoritas*) du général victorieux.⁴⁴ Elles se trouvaient ainsi au cœur même de l'ethos aristocratique romain, qui s'est cristallisé au courant du IV^e siècle av. J.-C. durant l'expansion romaine en Italie, qui offrit aux généraux l'occasion de célébrer leurs victoires à travers de nombreuses cérémonies telles que le triomphe.⁴⁵

Cette époque aurait fourni des modèles (*exempla*) pour les générations suivantes et pour le reste de la société romaine où la compétition était prédominante. Dans ce que Humm qualifie « d'idéologie de la victoire », la vertu (*virtus*), c'est-à-dire le courage « viril » exposé sur le champ de bataille, apportait la gloire individuelle (*gloria*) et renforçait le prestige d'une famille.⁴⁶ S'il l'on en croit le témoignage d'Aurelius Victor, Lucius Mummius était d'ailleurs bien conscient que la gloire militaire était le moyen le plus efficace d'intégrer cette *nobilitas*. Il se serait ainsi hâté de relever Q. Caecilius Metellus Macedonicus de son commandement afin de livrer la bataille finale à la Ligue achéenne et d'ainsi recueillir les lauriers de la victoire.⁴⁷

Étant donné la rareté et la réussite d'une carrière comme celle de Lucius Mummius, il n'est guère surprenant de voir que le général romain ait cherché à commémorer ses victoires ainsi que son ascension sociale et politique.⁴⁸ En effet, la société romaine était fondamentalement hiérarchique dans plusieurs de ses facettes : familial, politique, économique, sociale, etc., c'est pourquoi l'accès au consulat par un *homo novus* comme Mummius était rarissime et se devait d'être gravé dans la mémoire collective des Romains et des Grecs nouvellement conquis. Hölkeskamp, qui décrit l'aristocratie romaine comme une communauté de mémoire, indique que la célébration à travers les monuments, bâtiments et statues commémoratives étaient des manifestations de la supériorité hiérarchique de ses dédicants basée sur le mérite et le pouvoir. Ils servaient indirectement, mais indiscutablement, à affirmer les hiérarchies souhaitées par la classe dirigeante, qui devaient être constamment renouvelées. Les monuments en pierre, tels que les statues, arcs ainsi que les temples et autres bâtiments financés par le butin, ont joué un rôle particulière-

⁴⁴ Brisson 2023, 105 et 108. Thèse de l'impérialisme offensif de Rome principalement élaborée dans Harris 2016, 38-9. Pour une étude beaucoup plus détaillée de l'ethos militaire de l'aristocratie médio-républicaine, voir Harris 1979, 2 ; 1990.

⁴⁵ Harris 1990, 494-510 ; Hölkeskamp 1993, 12-39.

⁴⁶ Humm 2009, 135.

⁴⁷ Aur. Vict. *De vir. ill.* 60.

⁴⁸ Sur le réseau de Lucius Mummius qui donna une grande partie du butin d'œuvres d'art grecques à ses amis, des clients (*clientes*) ou à Rome et d'autres petites communautés, voir sur le sujet Cadario 2014, 85-6 ; Yarrow 2006, 62-4.

ment important dans cette culture.⁴⁹ Cette monumentalisation, soit l'exposition et l'intégration d'une partie du butin de guerre dans un monument public pour le mettre en valeur et le pérenniser (*ex manubiis*), a permis à cette nouvelle classe dirigeante d'affirmer son identité collective et sa supériorité sociale, politique, économique, mais surtout hiérarchie vis-à-vis les autres citoyens romains. Ce souci d'autoreprésentation aristocratique affiche aussi l'adhésion de ce groupe aux valeurs culturelles et politiques du monde hellénique.⁵⁰

En ce sens, cette mémoire collective et cette culture politique méritocratique, matérialisées par une gamme de rituels, jeux, cérémonies et consécration, jouent un rôle non seulement dans la représentation du pouvoir, mais aussi dans sa stabilisation, voire sa production.⁵¹ Lucius Mummius, au lendemain de la destruction de Corinthe en 146 av. J.-C. et lors de son proconsulat l'année suivante, fera ainsi usage d'une panoplie de stratégies pour graver sa récente victoire militaire sur les Grecs dans la mémoire collective et démontrer sa supériorité hiérarchique acquise à travers la monumentalisation.

5 Tour de Grèce de Lucius Mummius

5.1 Offrandes religieuses

Dans ce que Jean-Louis Ferrary qualifie de « véritable offensive de charme »,⁵² Lucius Mummius effectue une tournée des grandes cités ainsi que des plus importants temples et sanctuaires grecs afin d'effacer les impressions négatives laissées inévitablement par les Romains pendant la guerre, réorganiser le territoire et régler certaines disputes internes. Le général romain a habilement su s'inspirer d'initiatives de précédents généraux romains pour réorganiser le territoire grec : son tour de Grèce est copiée sur celui effectué par Paul-Émile après la bataille de Pydna en 168 av. J.-C.⁵³ Toutefois, contrairement au tour de Grèce de Paul-Émile qui est principa-

⁴⁹ Hölkeskamp 2010, 64-5. Voir aussi une bibliographie conséquente dans Hölkeskamp 2020, 99-100.

⁵⁰ Sur la façon dont les Romains ont emprunté et adapté l'usage de la monumentalisation du butin militaire aux Grecs, voir Hölkeskamp 2011, 232-40 ; Hölischer 1990, 74-9 ; 1994, 44-51 ; Humm 2009, 129-30.

⁵¹ Hölkeskamp 2010, 55-7.

⁵² Ferrary 1988, 556-8.

⁵³ Sur Paul-Émile comme modèle de Lucius Mummius, voir Polyb. 39.6.1 ; Münzer 1933 ; Walbank 1979, 736. Il était généralement de coutume pour un général romain d'entreprendre avec 10 légats un voyage à la fin d'une campagne militaire pour réorganiser le territoire, voir Schleussner 1978.

lement connu à travers la littérature, celui de Mummius est surtout retracé à travers les témoignages épigraphiques provenant de sanctuaires et cités grecques.⁵⁴ En partant de Delphes, le général est descendu vers l'Eubée et l'Attique pour finalement traverser le Péloponnèse avec comme destination finale Olympie. Mummius laisse sur son chemin de multiples traces d'offrandes et de monuments : Polybe fait ainsi l'éloge de Mummius qu'il décrit comme restaurateur de la Grèce après la destruction de Corinthe.⁵⁵

Ces témoins (statues et autres monuments inscrits) sont de précieux éléments pour analyser l'attitude de Mummius face aux Grecs au lendemain de la destruction de Corinthe. Notre inscription (*I.Olympia* no. 278) est au cœur d'un réseau par lequel il est possible d'analyser le comportement de Mummius lors de ce tour de Grèce et on constatera rapidement qu'à travers son voyage, l'attitude de Mummius en Grèce fut opportuniste et non dénuée d'intérêts stratégiques. En effet, s'il châtia les cités qui s'étaient rangées du côté de la Ligue achéenne, il eut néanmoins le souci de montrer un visage philhellène de la domination romaine, un respect des traditions grecques et une générosité envers les cités demeurées loyales à Rome. Sa politique est aussi représentative de l'*ethos* guerrier caractéristique de l'aristocratie romaine du milieu de la République.

Grâce aux multiples inscriptions retrouvées en Grèce, on remarque que le milieu où Lucius Mummius est particulièrement actif est le domaine religieux. À travers son implication dans le domaine culturel (jeux et arts), mais surtout à travers ses visites dans les principaux centres culturels de la Grèce et ses nombreuses dédicaces, on remarque son respect envers les dieux grecs qui s'avèrent être un habile coup politique. Toutefois, il existe une différence cruciale entre les offrandes de Paul-Émile et celle de Mummius : les sources littéraires sur la tournée de Grèce de Paul-Émile nous révèlent qu'il a presque exclusivement usé du sacrifice pour communiquer avec les dieux grecs (notamment à Delphes, Lébadée, Athènes, Olympie).⁵⁶ Le sacrifice est un rite particulièrement efficace en ce qui a trait à la

54 Tour de Paul-Émile : Polyb. 30.10 ; Liv. 45.27.5-28.5 ; Plut. *Vit. Aem.* 28. À noter aussi la colonne portant une statue du général romain à Delphes avec l'inscription suivante : *L(ucius) Aimilius L(uci) fil(ius) inperator de rege Perse | Macedonibusque cepet* (*CIL I²*, 622). Tour de Mummius : voir l'annexe très informative de Graverini 2001, 147-8. Hormis quelques lignes de Polybe (Polyb. 39.17) et son passage à Olympie décrit par Pausanias (Paus. 5.24), presque aucune information n'est livrée sur son tour de Grèce à travers la littérature antique.

55 Polyb. 39.6.1-5. Pour un résumé des différents accomplissements de Lucius Mummius en Grèce et la bibliographie conséquente, voir Graverini 2001, 116-24 ; Lippolis 2004, 46-8. Voir aussi Gebhard, Dickie 2003 ; Pietilä-Castrén 1991.

56 Liv. 45.27.7-28.5 ; Polyb. 30.10 ; Plut. *Vit. Aem.* 28.1-5. Il faut noter l'exception de la colonne inachevée de Persée et consacrée par Paul Émile à Delphes (*CIL I²*, 622), voir sur le sujet Ferrary 1988, 556-8.

communication avec les dieux et est même central dans les religions antiques : comme le fait remarquer Scheid, « être pieux, c'était sacrifier ». ⁵⁷ Cependant, bien qu'il soit pratique, le sacrifice reste limité dans le temps au niveau de la mémoire et de la commémoration publique : hormis les personnes présentes lors du sacrifice, le rite accompli tombe rapidement dans l'oubli.

Pour laisser une trace indélébile de son tour de Grèce, Mummius avait compris qu'il convenait plutôt de laisser de nombreuses offrandes et monuments pour frapper le souvenir collectif des Grecs et des Romains. Comme il a déjà été mentionné, la *nobilitas* romaine était avant tout une communauté de mémoire pour qui tomber dans l'oubli était le pire des châtements, c'est pourquoi il choisit une stratégie de communication durable : la *dedicatio*. Grâce à ce rituel à la fois commun chez les Romains et chez les Grecs, un témoin matériel offert aux dieux commémorait le passage de Mummius en Grèce. ⁵⁸ Ces deux peuples ne voyaient généralement pas de contradiction du fait qu'une offrande dédicatoire aux dieux pouvait être à la fois un acte de piété, mais aussi un acte politique de commémoration. Les offrandes provenant d'un butin de guerre représentent l'un des exemples les mieux renseignés sur cette double fonction de la dédication : ce phénomène est parfaitement perceptible lors du tour de Grèce de Mummius. ⁵⁹

Une série d'offrandes dédicatoires de Mummius démontre comment le général romain s'est réapproprié plusieurs anciens monuments ayant déjà été dédiés par le passé. ⁶⁰ En effet, grâce à sa victoire, celui-ci pouvait s'emparer à sa guise des divers monuments et statues, apposer une nouvelle dédicace et les dédier pour en faire un témoin durable et surtout mémorable de son tour de Grèce et de ses exploits militaires. ⁶¹ Cette pratique découle directement du droit de guerre (ou droit du vainqueur) dont Mummius pouvait se targuer après la destruction de Corinthe. Comme l'explique Lo Monaco, cette usage (*metagraphein*) était courant et même institutionnalisé en Grèce à travers des lois pour éviter le déplacement des statues, leur transport d'un endroit à un autre ou leur réinscription sans autorisation légale. ⁶² L'offrande, généralement une statue, restait identique : seule l'inscription dédicatoire changeait. Cette stratégie de communication mémorielle utilisée par Mummius n'est nullement

⁵⁷ Scheid 2019, 44.

⁵⁸ Parker 2004, 270.

⁵⁹ Parker 2004, 279.

⁶⁰ Sur la probable réutilisation de *I.Olympia* no. 278, voir *supra*, 4-5.

⁶¹ Cic. *Verr.* 2.1.57. Pour une bibliographie conséquente sur le sujet, voir Harris 1979 ; Knoepfler 1991, 270.

⁶² Lo Monaco 2016, 220-7. Sur la réutilisation et la réinscription d'offrandes, voir aussi Cadario 2014, 88-90 ; Platt 2007 ; Shear 2007.

surprenante : les dépouilles et le butin de guerre (*spolia*) inondaient Rome sous de multiples formes (temples, autels, statues, etc.) depuis le 4^e siècle av. J.-C.⁶³

Il s'appropriait ainsi divers monuments et statues pour punir certaines cités : c'est le cas de cités comme Thespies, Thèbes, Tégée et Oropos qui étaient fidèles à la Ligue achéenne lors de la guerre.⁶⁴ Toutefois, si l'on exclut le cas de Corinthe dont le Sénat avait ordonné le pillage et la destruction et de l'Isthme, Mummius s'est abstenu de détruire les statues consacrées et s'est seulement approprié symboliquement certaines œuvres d'art en y ajoutant une nouvelle inscription. Il a ainsi pu affirmer son pouvoir sur les Grecs tout en se présentant en même temps comme un protecteur et un dévot des dieux locaux.

Cette stratégie religieuse et politique s'avère aussi très efficace puisqu'en réutilisant les monuments des cités et sanctuaires grecs, Mummius s'assurait aussi d'utiliser les mêmes codes visuels et culturels qui seraient compris et mémorisés par le peuple conquis. On peut citer l'exemple de l'ancienne tradition hellénique (tombé en désuétude à l'époque hellénistique) d'offrir à un sanctuaire une statue de la divinité locale à l'occasion d'une victoire militaire.⁶⁵ Pausanias nous informe ainsi que Mummius dédia à Olympie deux statues en bronze de Zeus provenant du butin de Corinthe : la première était placée près de la première colonne du temple de Zeus aux côtés d'une autre statue du dieu et la seconde se trouvait près du mur sud de l'Altis.⁶⁶ Il en va de même à Épidaure où le général romain dédie une statue d'Asclépios à Apollon, Asclépios et Hygée à l'entrée de l'Asclépiion, ou encore à Thèbes où il dédie une autre statue d'Apollon au sanctuaire d'Apollon Isménios. Le scénario est similaire avec une statue d'Athéna Polias et d'Héraclès dédiciée par Mummius non loin du temple d'Athéna à Tégée.⁶⁷

Dans certains cas, Mummius apposera son inscription dédicatoire aux côtés d'anciennes inscriptions. Il dédia ainsi aux dieux (τοῖς θεοῖς) une ancienne offrande de Balacros, officier et garde du corps (σωματοφύλαξ) d'Alexandre le Grand, dans le sanctuaire d'Artémis

63 Sur l'utilisation du butin de guerre par les généraux romains, voir les ouvrages de Coudry, Humm 2009 ; Humm 2009.

64 Thespies : IG VII 1808 ; Thèbes : AD 1930-31, no. 107 ; Tégée : IG IV.2 77.II ; Oropos : IG VII, 433 (dont le cas est cependant incertain).

65 Jacquemin 2001.

66 Paus. 5.24.4 et 8. Sur l'affirmation de Pausanias énonçant que Mummius fut le premier Romain à dédier une offrande dans un sanctuaire grec, voir Lo Monaco 2016, 216-20 ; Yarrow 2006.

67 Épidaure : Peek, *Neue Inschriften* no. 47 ; Thèbes : AD 1930-31, no. 107 ; Tégée : IG V.2 77, II.

à Aulis.⁶⁸ L'inscription de Balacros était toujours bien visible aux côtés de celle de Mummius apposée sur une autre face de la base de la statue. Il en va de même dans l'Asclépiion d'Épidaure où le général romain dédia à Apollon, Asclépios, et Hygée une base en forme de proue de navire. Cette base supportait probablement une Victoire et avait été précédemment dédiée par la Ligue achéenne après une victoire navale contre Nabis au début du II^e siècle av. J.-C.⁶⁹ Le fait de graver sa propre inscription dédicatoire aux côtés d'inscriptions déjà existantes n'est pas anodin : Mummius désirait laisser un rappel de l'ancienne utilisation des offrandes et monuments qu'il s'appropriait pour démontrer qu'il était le grand vainqueur de la guerre contre la Ligue achéenne et que désormais il pouvait s'approprier les monuments grecs comme bon lui semblait.

Ces témoins de piété politique étaient une manifestation d'affinité culturelle entre Rome et la Grèce et en même temps une démonstration de puissance et de splendeur qui ne pouvait manquer de servir d'avertissement aux Grecs pour l'avenir. Ils attestent de l'attitude juste, respectueuse mais stratégique du général romain envers le peuple conquis et envers la culture grecque. Le butin que Mummius se réserve et s'approprie est ainsi un outil d'affirmation sociale, politique, et mémoriel : par ses nombreux monuments, il transforme la mémoire en pierre et fige un fragment du passé pour le rendre visible à une communauté.

Un autre parallèle quant à l'utilisation de la mémoire collective par Lucius Mummius est son emploi de thèmes et de pratiques culturelles ou religieuses familières aux Grecs. Au lendemain de la guerre, le général romain promet la liberté à tous les Grecs exceptés les Corinthiens : il fait ainsi un écho direct à la déclaration de la libération des cités grecques d'Europe et d'Asie par Flamininus en 196 av. J.-C.⁷⁰ Cette promesse de liberté, qui revenait à réaffirmer de manière définitive la liberté des Grecs sous la protection et l'hégémonie de Rome, est directement emprunté aux souverains hellénistiques qui ont pendant longtemps utilisés ce thème comme moyen de propagande.⁷¹ Mummius s'inscrit aussi dans une autre tradition hellénique en ornant de 21 boucliers en or le temple de Zeus à Olympie : cette pratique, déjà reprise par Flamininus à Delphes, était frappante notamment par la puissante valeur militaire et symbolique de

68 SEG XXV, 540-1. Il n'est pas certain si cette dédicace a été transféré de Tanagra à Aulis pour punir Tanagra ou si elle a originellement été dédié à Aulis dont le territoire était alors contrôlé par Tanagra, voir à ce sujet Cadario 2014, 89-90.

69 IG IV² 306 et 306D. Sur cette base et la bibliographie conséquente, voir Cadario 2014, 88 ; Melfi 2013, 146-8.

70 Flamininus : Liv. 33.30. Mummius : Cass. Dio 21.72 = Zonar. 9.31.

71 Brisson 2018, 87 ; 2023, 135 ; Ferrary 1988, 99.

ces boucliers.⁷² Bien que les boucliers d'or n'aient probablement pas été pris à des ennemis morts aux combats, les symboles militaires offerts aux dieux n'étaient pas inconnus des Romains : dès le IV^e siècle av. J.C., ceux-ci inondèrent Rome pour commémorer diverses victoires militaires.

En ce sens, les temples et sanctuaires grecs servirent de lieu d'expression de l'*ethos* guerrier et aristocratique de Mummius : tout comme les monarques hellénistiques et les généraux romains avant lui, il laissa de nombreuses traces de sa victoire en Grèce soit en s'appropriant des monuments déjà existants, soit par l'édification de nouvelles offrandes aux dieux. Ces lieux sacrés agissaient comme lieux de mémoire où Mummius consigna une trace, un souvenir de son passage et de ses victoires militaires en Grèce.⁷³ Ce faisant, le général romain créa un réseau de signification (*web of significance*) entre 1) ses offrandes 2) les temples et les sanctuaires où celles-ci reposaient 3) les autres offrandes et monuments qui côtoient les dédicaces de Mummius dans ces lieux de mémoire. On sait que les membres de la *nobilitas* romaine tendaient à choisir soigneusement l'emplacement et la forme de leurs monuments pour créer un contraste avec les monuments existants. Cela pouvait consister à s'approprier le prestige des monuments antérieurs, ou au contraire à les modifier, les repositionner ou les surpasser, afin de les rendre moins importants par rapport à leur propre réalisation. Ce réseau complexe génère ce que Roller nomme « l'intersignification », soit une extension de l'intertextualité incluant aussi des référents iconographiques et architecturaux. L'intersignification met en lumière les mécanismes de référence, d'inclusion, de modification et d'appropriation qui soutiennent la compétition permanente à travers des formes visuelles et monumentales telles que les monuments, les statues, les offrandes. Ceux-ci étaient érigés, exposés et financés par les aristocrates romains pour célébrer et perpétuer leurs réalisations et pour renforcer le patrimoine monumental de leur famille afin d'affirmer leur prestige.⁷⁴

Ce que l'intersignification sous-entend aussi est que la mémoire collective romaine n'était pas statique : par l'établissement de stratégies ou de médiums commémoratifs comme l'utilisation d'images, de statues, d'inscriptions, celle-ci évoluait en fonction des individus qui y contribuait dans une logique de compétition ou de succession. Ainsi, pour compétitionner avec ses prédécesseurs, Mummius a su

⁷² Sur cette pratique dédicatoire, voir Lo Monaco 2016, 211-16. Nous avons aussi un vague passage de Polybe (39.6.1) mentionnant que le général romain orna (de boucliers ?) le temple d'Apollon grâce à une partie du butin de guerre.

⁷³ Sur la notion de lieux de mémoire et son introduction dans l'historiographie, voir Nora 1984-1992. Sur les problèmes de ce concept sur les sociétés de l'Antiquité et sur son application possible, voir Gangloff 2013.

⁷⁴ Roller 2013, 119-20. Voir aussi Geertz 1973, 5 et 452 ; Hölkeskamp 2020, 111-13.

faire preuve d'ingéniosité et laissa sa marque de multiples façons dans les centres culturels et religieux les plus importants de Grèce. Il imita ses précurseurs (par son tour de Grèce, sa déclaration de liberté, l'ornementation de boucliers à Delphes, etc.) notamment car ces méthodes avaient déjà fait leurs preuves et que Mummius imitait les modèles (*exempla*) romains, mais aussi pour mieux les supplanter et atteindre une gloire supérieure à eux.⁷⁵ Il choisit aussi les temples et sanctuaires grecs, lieux particulièrement sacrés et chargés d'histoire et de mémoire, pour y exposer ses monuments provenant du butin de guerre ou ayant été commissionné par le général romain. Avec ce geste, une interaction claire était alors à l'œuvre entre ces derniers et ces lieux de mémoire : la réutilisation d'anciens monuments et l'ajout d'inscriptions en grec inscrivaient Mummius dans une continuation claire des coutumes locales, mais étaient une preuve de la domination romaine en Grèce. Mummius sut s'enraciner dans un réseau de mémoire et d'intersignification à travers les multiples témoins qu'il laissa en territoire grec.

5.2 Domaine culturel et politique

Le tour de Grèce de Mummius permit aussi au général romain d'habilement combiner son implication au monde politique à l'*agôn* grec et le domaine de la scène. Un passage très vague de Polybe indique que Mummius aurait rétabli le temple de l'Isthme : ceci a été interprété par les chercheurs comme une réparation du stade ainsi qu'une reprise du modèle de Flamininus déclarant la liberté des Grecs aux Jeux de l'Isthme en 196 av. J.-C.⁷⁶ Mummius reçoit aussi des honneurs aux côtés d'Artémis lors d'une course à Érétrie qui voulait s'assurer des bonnes faveurs du général romain lors de son passage et qui commémora cet événement à travers un bâtiment dont les métopes portaient une inscription commémorative.⁷⁷ Son implication dans l'*agôn*

⁷⁵ Hölkeskamp 2020, 112 et 197.

⁷⁶ En ce qui concerne l'Isthme dont le territoire était contrôlé par Corinthe lors de la guerre, des traces littéraires mentionnent que le temple de Poséidon et le sanctuaire avaient été pillés par Mummius et ses troupes. Favorinus (*Corin. Ora.* 42.1-13 = Dio Chrys. *Or.* 37.42) mentionne que le général romain aurait notamment pris comme butin une statue de Poséidon qu'il aurait dédiée comme Zeus par erreur. En raison du peu d'excavations sur ce lieu, il est cependant difficile d'évaluer l'ampleur des dégâts au sanctuaire. Voir à ce sujet Gebhard, Dickie 2003, 265. Voir aussi Philipp, Koenigs 1979, 200 ; Pietilä-Castrén 1991, 101.

⁷⁷ *SEG XVI*, 1034-5 ; *SEG XXVIII*, 722. Voir aussi Ackermann, Pop 2020 ; Knoepfler 1991 ; Pietilä-Castrén 1991, 98-100. Voir aussi une nouvelle hypothèse de Knoepfler qui suggère qu'Érétrie aurait fait ériger une statue équestre de Mummius dans une niche monumentale de plus de 13 mètres dans le sanctuaire d'Artémis à Amarynthos dans Knoepfler 2018, note 13.

grec est aussi visible à travers une inscription d'Olympie où il agit comme médiateur entre Argos et Cléonaï qui se disputait alors la tenue et l'organisation des jeux néméens.⁷⁸ Toutefois, on ignore si les jeux néméens ont perduré au sanctuaire de Némée après la destruction de Corinthe ou s'ils ont été transférés à Sicyone qui avait été nommé comme nouvel organisateur de jeux par Mummius.⁷⁹

Il en va de même pour les associations de *technites* dionysiaques qui ont aussi su s'attirer les faveurs de Mummius. Nous possédons une stèle découverte à Thèbes avec une lettre du général romain adressée aux *technites* de l'Isthme, de Némée, de l'Ionie et de l'Helléspont qui accorde à ces derniers une exemption de toute obligation liturgique, d'impôts et de toutes autres taxes jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge adulte, ainsi que leur femme et leurs enfants.⁸⁰ Une autre inscription similaire et inédite d'Argos contient quatre longues lettres de Mummius s'adressant de nouveau aux *technites* de l'Isthme sur le même type de sujet.⁸¹

Tout comme Érétrie et les associations dionysiaques, certaines cités grecques ont aussi voulu s'attirer les bonnes grâces de Lucius Mummius en lui érigeant des statues. Argos a ainsi élevé une statue équestre en plein cœur de son *agora*.⁸² Il en va de même pour la cité d'Élis remerciant Mummius pour sa vertu et sa générosité à l'égard de la cité et des Grecs lors de son proconsulat.⁸³ Ainsi, contrairement aux inscriptions sacrées précédemment présentées, son implication dans le milieu culturel et politique n'est pas connue à travers des monuments qu'il a lui-même dédié, mais plutôt par des inscriptions et statues élevées par les Grecs pour remercier Mummius. De cette façon, le général romain agit sur la mémoire collective des Grecs d'une double façon : Mummius se taille personnellement une place dans les lieux de mémoire grecs, mais les Grecs renforcent cette présence à travers la construction de monuments à son honneur.

Ainsi, l'épigraphie nous permet de broser un portrait de l'implication de Mummius au sein de la culture grecque dont il semble s'imprégner. Il a été très actif dans le domaine religieux où il multiplie les offrandes aux dieux grecs. En fin stratège, il sait agir avec diplomatie comme médiateur auprès des différentes cités grecques, il fait rayonner les jeux panhelléniques qui possèdent un caractère particulièrement sacré aux yeux des Grecs en plus de permettre aux associations dionysiaques de prospérer sous la domination romaine. Ces

⁷⁸ SEG XXIII, 180.

⁷⁹ Gebhard, Dickie 2003, 264-5.

⁸⁰ IG VII 2413-14 ; SEG XXXII, 491. Voir à ce sujet Le Guen 2001, 260.

⁸¹ SEG XXXI, 307. Voir aussi Knoepfler 2004, 1271-2.

⁸² SEG XXX, 365.

⁸³ *I.Olympia* no. 319.

jeux et ces représentations théâtrales grecs sont fondamentalement liés à leur religion : ceux-ci étaient avant tout dédiés aux dieux et le caractère religieux de ces événements était indéniable.⁸⁴ Les héros et les généraux qui avaient fait la gloire de Rome étaient omniprésents dans la mémoire collective à travers les monuments qu'ils laissaient derrière eux, c'est pourquoi Mummius envahit l'espace public grec afin d'immortaliser sa propre histoire et exploits.⁸⁵

6 *Tituli Mummiani*

Lorsque Lucius Mummius rentre de Grèce avec un gigantesque butin prélevé à Corinthe, il profita du butin et de sa fortune personnelle pour faire de nombreuses donations dans diverses villes d'Italie et d'Espagne. Ces dons nous sont d'abord connus à travers de nombreux passages dans la littérature latine qui vantent les mérites et la grande générosité du général romain qui orna Rome d'œuvres d'art et d'offrandes *ex manubiis*.⁸⁶ Cependant, ils nous sont plutôt connus grâce au corpus épigraphique des célèbres *tituli Mummiani*, soit les inscriptions latines gravées sur les objets d'art et autres monuments que le consul offrit à plusieurs communautés latines entre 145 et 142 av. J.-C.⁸⁷ On les retrouve en Italie centrale à Rome, Cures, Nursie, Fabrateria Nova (originellement de Frégelles) et Trebula Mutuesca, ailleurs en Italie comme à Pompéi et Parme, et finalement à Italica en Espagne.⁸⁸ La quasi-totalité des dons de Lucius Mummius étaient des statues de bronze ou de marbre ainsi que des tableaux inestimables à l'exception d'un temple dédié à Hercules Victor à Rome.

La forme des inscriptions d'Italie et d'Espagne de Lucius Mummius varie sensiblement par rapport à celles retrouvées en Grèce. Tout d'abord, au niveau de la formule des inscriptions en elle-même, elle n'est pas aussi rigide que celles en Grèce et donne beaucoup plus de latitude dans sa formulation. Le seul élément consistant à travers les *tituli Mummiani* est que le bénéficiaire du don est une ville ou une communauté, contrairement aux inscriptions grecques dont les bé-

⁸⁴ Sur le caractère sacré du sport grec, voir un état de la question dans Murray 2013.

⁸⁵ Pour une introduction au concept de la mémoire républicaine, voir Hölkeskamp 2006, 478-95.

⁸⁶ Strabo 8.6.23 ; Cic. *Verr.* 2.1.55 ; *Off.* 2.76 ; Liv. *Per.* 52 ; Frontin. *Str.* 4.3.15 ; Plin. *HN* 34.36 ; Aur. Vict. *De vir. ill.* 63.3.

⁸⁷ Sur quelques articles récents concernant les *tituli Mummiani*, voir Lippolis 2004, 25-44 ; Cadario 2018, 59-67 ; Buonocore 2021, 19-31.

⁸⁸ Rome : *CIL* I², 626 ; Cures : *CIL* I², 631 ; Nursie : *CIL* I², 628 ; Fabrateria Nova (originellement de Frégelles) : Bizzarri 1973, 140-2 ; Trebula Mutuesca : *CIL* I², 627 ; Pompéi : Conway 1897, 80 récemment réhabilitée par Lippolis 2004, 34 ; Parme : *CIL* I², 629 ; Italica : *CIL* I², 630.

néficiaires étaient les dieux. De plus, les inscriptions grecques ont tendance à être taillées de manière plutôt superficielle et grossière, tandis que celles trouvées en Italie ont été exécutées sur des pierres propres avec des lettres claires et profondes. Yarrow en conclut que les directives données par Mummius concernant ses inscriptions étaient beaucoup moins strictes pour les cités d'Italie et d'Espagne qu'en Grèce.⁸⁹

Les motivations derrière les dons de Mummius à diverses cités ont longuement été étudiées par la communauté scientifique : il a notamment été suggéré que les offrandes du général en Italie et en Espagne pourraient être interprétées comme faisant partie de sa campagne pour la censure en 142 av. J.-C. Il s'agissait en effet d'une stratégie efficace pour développer des relations de patronage favorables en vue des prochaines élections des censeurs. Beaucoup de ces villes étant dans la phase critique d'urbanisation et de monumentalisation du milieu de la République, Mummius s'est donc montré très habile en leur fournissant les statues et autres objets d'art dont elles avaient besoin pour manifester le décor propre à une ville romaine.⁹⁰ Toutefois, il est peu probable que les habitants de villes plus éloignées de Rome comme Parme et Italica se soient déplacés régulièrement pour exercer leur droit de vote et ainsi voter comme censeur Mummius. Les motivations de Mummius pour une telle générosité et l'innovation de ses bienfaits doivent donc être explorées plus en profondeur sans a priori établir de distinctions géographiques.⁹¹

Tout comme nos prédécesseurs, nous sommes enclin d'identifier dans la générosité et les dons de Mummius un lien de patronage-client entre lui et diverses communautés. Devant la concentration des inscriptions en Italie centrale, Pietilá-Castrén a d'ailleurs émis l'hypothèse que la *gens* Mummia serait originaire de cette région. L'inscription d'Italica en Espagne aurait aussi tout son sens, puisque Mummius y remporta des victoires comme préteur en 153-152 av. J.-C. et aurait ainsi pu y établir un réseau de clients.⁹²

Malgré le fait que les *tituli Mummiani* et les offrandes de Mummius en Grèce ne soient pas adressés aux mêmes destinataires, ces inscriptions conservent cependant le même objectif : inscrire le général romain dans l'espace public et dans la mémoire collective de Rome et de ses provinces. Mummius se situe précisément dans l'idéologie méritocratique communément exprimée par un ensemble caractéristique de tactiques et de formes d'expression publique, telles que

⁸⁹ Yarrow 2006, 65.

⁹⁰ Cadario 2014, 85.

⁹¹ Pietilá-Castrén 1978, 120 ; Lippolis 2004, 36 ; Yarrow 2006, 61.

⁹² Pietilá-Castrén 1978, 116-20. Sur les relations entre patrons et clients pendant la République romaine, voir notamment Hölkeskamp 2010, 33-8.

des triomphes, des rituels religieux et une variété de mouvements élitistes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. Elle pouvait aussi être symbolisée à travers l'édification de temples, de monuments de victoire, de statues et leurs inscriptions ainsi que divers autres médias visuels.⁹³ C'est par exemple ainsi que Lucius Mummius dédia un temple à Hercules Victor dans l'aire capitoline qui, depuis le IV^e siècle av. J.-C., était un lieu très important (et prestigieux) pour la célébration des triomphes et l'exposition permanente de monuments de toutes sortes.⁹⁴ C'est aussi à Rome dans l'aire capitoline qu'il célébra son triomphe et obtint le surnom d'Achaïcus.⁹⁵

7 Conclusion

Ainsi, nous avons tout d'abord établi que notre inscription d'Olympie est légèrement postérieure à la destruction de Corinthe par Lucius Mummius, soit vers 146-145 av. J.-C. Son support, une statue équestre, reste encore sujet à débat : certains chercheurs ont émis l'hypothèse que le cavalier serait Lucius Mummius lui-même, d'autres ont plutôt affirmé qu'il faut identifier un des Dioscures. Il subsiste aussi une troisième option concernant un cavalier dont l'identité nous est inconnue. Selon nous, l'hypothèse qui reste cependant la plus probable est celle des Dioscures : en prenant en compte toutes les inscriptions de Grèce du général romain et leur caractère sacré, nous pensons qu'il est plus probable que Mummius ait dédié une statue représentant l'un des jumeaux mythiques. Il ne s'est d'ailleurs jamais représenté comme un cavalier victorieux dans ses autres offrandes en Grèce ou ailleurs.

Nous pouvons aussi constater qu'à partir de l'étude de notre inscription d'Olympie, tout un réseau épigraphique s'ouvre sur Olympie, sur la figure de Lucius Mummius, ses offrandes à travers l'Italie, l'Espagne et la Grèce ainsi que la complexe méritocratie républicaine. Cette offrande à Zeus Olympien fut posée à proximité du temple de Zeus puisque c'était un endroit particulièrement sacré et achalandé utile pour tailler sa place dans l'espace public et la mémoire collective des Grecs. Elle démontre aussi comment Lucius Mummius, dont la famille s'efforça au début du II^e siècle av. J.-C. de grimper les échelons sociaux, utilisa de la sorte les temples, les sanctuaires et les villes pour se tailler une place parmi la *nobilitas* romaine.

⁹³ Sur la question de l'instrumentalisation des victoires militaires comme moyen d'intégration de la mémoire collective romaine et de l'espace public, voir particulièrement Hölkeskamp 2020, 97-113.

⁹⁴ *CIL* I², 626.

⁹⁵ *Vell. Pat.* 1.13.4.

Bibliographie

- Guarducci, *Epigrafia greca II*** = Guarducci, M. (1969). *Epigrafia greca*. Vol. II, *Epigrafi di carattere pubblico*. Roma.
- Guarducci, *Epigrafia greca*²** = Guarducci, M. [1987] (2005). *L'epigrafia greca dalle origini al tardo impero*. Roma.
- I. Delos** = Durrbach, F. (1926-37). *Inscriptions de Délos*. Paris.
- IG IV².2** = Hallof, K. (a cura di) (2007). *Inscriptiones Graecae*. Vol. IV, *Inscriptiones Argolidis*. Fasc. 2, *Inscriptiones Aeginae insulae*. Ed. altera. Berlin.
- IG IV²** = Hiller von Gaertringen, F. (ed.) (1929). *Inscriptiones Graecae*. Vol. IV, *Inscriptiones Argolidis*. Ed. altera. Berlin.
- IG V.1** = Kolbe, W. (ed.) (1913). *Inscriptiones Graecae*. Vol. V,1. *Inscriptiones Laconiae et Messeniae*. Berlin.
- IG V.2** = Hiller von Gaertringen, F. (ed.) (1913). *Inscriptiones Graecae*. Vol. V,2, *Inscriptiones Arcadiae*. Berlin.
- IG VII** = Dittenberger, W. (ed.) (1892). *Inscriptiones Graecae*. Vol. VII, *Inscriptiones Megaridis, Oropiae, Boeotiae*. Berlin.
- IG XII 4.2** = Bosnakis, D. ; Hallof, K. (edd.) (2012). *Inscriptiones Graecae*. Vol. XII, *Inscriptiones insularum maris Aegaei praeter Delum*. Fasc. 4, *Inscriptiones Coi, Calymnae, Insularum Milesiarum*. Pars 2, *Inscriptiones Coi insulae : catalogi, dedicationes, tituli honorarii, termini*. Berlin ; New York (nos. 424-1239).
- I. Olympia** = Dittenberger, W. ; Purgold, K. (Hrsgg) (1896). *Inschriften von Olympia*. Berlin.
- MGHI** = Hicks, E.L. (ed.) (1882). *A Manual of Greek Historical Inscriptions*. Oxford.
- Michel, *Recueil*** = Michel, C. (1897-1900). *Recueil d'inscriptions grecques*. Brussels.
- Peek, *Neue Inschriften*** = Peek, W. (1972). *Neue Inschriften aus Epidauros. Abhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse, Band 63, Heft 5*. Berlin.
- Ackermann, G. ; Pop, L. (2020). « Une statue de L. Mummius Achaicus au Gymnase d'Érétrie ? ». *AK*, 63, 36-64.
- Baroin, C. (2011). « Mummius Achaicus : modèle et contre-modèle du rapport des Romains à l'art grec ». Blandenet, M. ; Chillet, C. ; Courrier, C. (éds), *Figures de l'identité. Naissance et destin des modèles communautaires dans le monde romain*. Lyon, 167-93. <https://doi.org/10.4000/books.en-seditions.37128>.
- Barringer, J.M. (2021). *Olympia : A Cultural History*. Princeton. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1c7zgj7.13>.
- Baudry, R. (2019). « Les hommes nouveaux à la fin de la République romaine. Naissance d'un modèle ». Musset, B. (éd.), *Hommes nouveaux et femmes nouvelles : de l'Antiquité au XXe siècle*. Rennes, 23-36. <https://doi.org/10.4000/books.pur.90085>.
- Bizzarri, E (1973). « Titolo Mummiano a Fabrateria Nova ». *Epigraphica*, 35, 140-2.
- Bradeen, D.W. (1966). « Inscriptions from Nemea ». *Hesperia*, 35, 320-30. <https://doi.org/10.2307/147562>.
- Brisson, P.-L. (2018). *Le libérateur de la Grèce. Titus Flamininus et l'héritage hellénistique*. Québec.
- Brisson, P.-L. (2023). *Le moment unipolaire : Rome et la Méditerranée-Hellénistique (188-146 a.C.)*. Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv36tpj7s>.

- Cadario, M. (2014). « Preparing for Triumph. Graecae Artes as Roman Booty in L. Mummius' Campaign (146 BC) ». Lange, C.H. ; Vervaeke, F.J. (eds), *The Roman Republican Triumph Beyond the Spectacle*. Rome, 84-101.
- Cadario, M. (2018). « Dei Tituli Mummiani e della provenienza da Trebula Mutuesca di una statua loricata giulio-claudia oggi conservata al Walters Art Museum di Baltimora ». RdA, 59-67.
- Conway, R.S. (1897). *The Italic Dialects*. Cambridge.
- Coudry, M. ; Humm, M. (éds) (2009). *Praeda : butin de guerre et société dans la Rome républicaine*. Stuttgart.
- Ferrary, J.-L. (1988). *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*. Rome. <https://doi.org/10.3406/befar.1988.1222>.
- Furtwängler, A. (1879). « Inschriften aus Olympia ». AZ, 37, 144-53.
- Gangloff, A. (2013). « Mémoires et lieux de mémoire dans l'Antiquité gréco-romaine ». Gangloff, A. (éd.), *Lieux de mémoire en Orient grec à l'époque impériale*. Bern, 1-21. <https://doi.org/10.3726/978-3-0351-0546-9/4>.
- Gebhard, E.R. ; Dickie, M.W. (2003). « The View from the Isthmus, ca. 200 to 44 B.C ». Corinth, 20, 261-78. <https://doi.org/10.2307/4390728>.
- Geertz, C. (1973). *The Interpretation of Cultures : Selected Essays*. New York.
- Graverini, L. (2001). « L. Mummius Acaico ». Maecenas, 1, 105-48.
- Gruen, E.S. (1986). *The Hellenistic World and the Coming of Rome*. Berkeley ; Los Angeles ; London. <https://doi.org/10.1525/9780520351233>.
- Guarducci, M. (1937). « Le offerte dei conquistatori romani ai santuari della Grecia ». RPAA, 13, 41-58.
- Harris, W.V. (1979). *War and Imperialism in Republican Rome, 327-70 B.C*. Oxford.
- Harris, W.V. (1990). « Roman Warfare in the Social and Economic Context of the Fourth Century BC ». Eder, W. ; Ampolo, C. (Hrsgg), *Staat und Staatlichkeit in der frühen römischen Republik*. Stuttgart, 494-510.
- Harris, W.V. (2016). *Roman Power : A Thousand Years of Empire*. Cambridge. <https://doi.org/10.1017/CBO9781316591420>.
- Hölkeskamp, K.-J. (1993). « Conquest, Competition and Consensus : Roman Expansion in Italy and the Rise of the 'Nobilitas' ». Historia, 42(1), 12-39.
- Hölkeskamp, K.-J. (2006). « History and Collective Memory in the Middle Republic ». Rosenstein, N. ; Morstein-Marx, R. (eds), *A Companion to the Roman Republic*. Chichester, 478-95. <https://doi.org/10.1002/9780470996980.ch23>.
- Hölkeskamp, K.-J. (2010). *Reconstructing the Roman Republic : Ancient Political Culture and Modern Research*. Princeton. <https://doi.org/10.1515/9781400834907>.
- Hölkeskamp, K.-J. (2011). *Die Entstehung der Nobilität. Studien zur sozialen und politischen Geschichte der Römischen Republik im 4. Jh. v. Chr.* 2. Aufl. Stuttgart.
- Hölkeskamp, K.-J. (2020). *Roman Republican Reflections. Studies in Politics, Power, and Pageantry*. Stuttgart.
- Holleaux, M. (1918). *ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΥΠΑΤΟΣ. Étude sur la traduction en grec du titre consulaire*. Paris.
- Hölscher, T. (1990). « Römische nobiles und hellenistische herrscher ». International Congress of Classical Archaeology ; Deutsches Archäologisches Institut (Hrsgg), *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für klassische Archäologie, Berlin 1988*. Mainz am Rhein, 73-84.

- Hölscher, T. (1994). *Monumenti statali e pubblico*. Rome.
- Humm, M. (2005). *Appius Claudius Caecus : la République accomplie*. Rome. <https://doi.org/10.4000/books.efr.1581>.
- Humm, M. (2009). « Exhibition et 'monumentalisation' du butin dans la Rome médio-républicaine ». Coudry, M. ; Humm, M. (éds), *Praeda. Butin de guerre et société dans la Rome républicaine*. Stuttgart, 117-52.
- Jacquemin, A. (2001). « De la méconnaissance à l'abus du sanctuaire : l'apprentissage de la Grèce par les chefs de guerre romains ». Marc, J.-Y. ; Moretti, J.-C. (éds), *Constructions publiques et programmes éditaires en Grèce entre le IIe siècle av. J.-C. et le Ier siècle ap. J.-C.* Athènes, 155-65.
- Kaderka, K. (2022). « Les transferts et les remplois de l'art grec à Rome dans l'Antiquité et le cas de Lucius Mummius ». *Studia Hercynia*, 26(1), 117-32.
- Knoepfler, D. (1991). « L. Mummius Achaicus et les cités du golfe euboïque : à propos d'une nouvelle inscription d'Érétie ». *MH*, 48(1), 252-80. <https://www.jstor.org/stable/24817892>.
- Knoepfler, D. (2004). « Les Rômaia de Thèbes : un nouveau concours musical (et athlétique ?) en Béotie ». *CRAI*, 148(3), 1241-79. <https://doi.org/10.3406/crai.2004.22782>.
- Knoepfler, D. (2018). « Amarynthos trente ans après : l'épigraphie a tranché, mais Strabon n'aura pas plaidé coupable ». *CRAI*, 168(2), 883-953. <https://doi.org/10.3406/crai.2018.96543>.
- Krumeich, R. (2017). « La vie des statues-portraits grecques dans les sanctuaires panhelléniques d'Olympie et de Delphes ». Queyrel, F. ; von den Hoff, R. (éds), *La vie des portraits grecs. Statues-portraits du Ve au Ier siècle av. J.-C. Usages et re-contextualisation*. Paris, 213-51.
- Le Guen, B. (2001). *Les associations de technites dionysiaques à l'époque hellénistique*. Nancy.
- Leypold, C. (2014). « Dem Zeus geweiht – für alle Zeit ? Phänomene des Umgangs mit Weihstatuen im Heiligtum von Olympia ». Leypold, C. ; Mohr, M. ; Russenberger, C. (Hrsgg), *Weiter- und Wiederverwendungen von Weihstatuen in griechischen Heiligtümern*. Rahden, 31-42.
- Lippolis, E. (2004). « Triumphata Corintho : la preda bellica e i doni di Lucio Mummio Achaico ». *ArchClass*, 55, 25-82.
- Lo Monaco, A. (2016). « Wreaths, Shields, and Old Statues : Roman Magistrates in Sanctuaries of Greece ». Melfi, M. ; Bobou, O. (éds), *Hellenistic Sanctuaries : Between Greece and Rome*. Oxford, 206-27. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199654130.003.0012>.
- Mason, H. J. (1974). *Greek Terms for Roman Institutions : A Lexicon and Analysis*. Toronto.
- Mayer I Olivé, M (2021). « Notulae de lectura sobre dos 'tituli Mummiani': el Parmensis y el Italicensis ». Antolini, S. ; Marengo, S.M. (a cura di), *Pro merito laborum. Miscellanea epigrafica per Gianfranco Paci*. Tivoli, 441-57.
- Melfi, M. (2013). « Religion and Communication in the Sanctuaries of Early Roman Greece : Epidauros and Athens ». Galli, M. (ed.), *Roman Power and Greek Sanctuaries. Forms of Interaction and Communication*. Athènes, 143-58.
- Münzer, F. (1933). s.v. « Mummius 7a ». *RE XVI.1*, 1195-206. https://de.wikisource.org/wiki/RE:Mummius_7a.
- Murray, S.C. (2013). « The Role of Religion in Greek Sport ». Christesen, P. ; Kyle, D.G. (eds), *A Companion to Sport and Spectacle in Greek and Roman Antiquity*. Chichester, 309-19. <https://doi.org/10.1002/9781118609965.ch20>.
- Nora, P. (éd.) (1984-92). *Les lieux de mémoire*. Paris.

- Parker, R. s.v. « Dedication. Greek Dedication ». *ThesCRA*, 1, 269-81.
- Philipp, H. ; Koenigs, W. (1979). « Zu den Basen des L. Mummius in Olympia ». *MDAI(A)*, 94, 93-216.
- Pietilä-Castrén, L. (1978). « Some Aspects of the Life of Lucius Mummius Achaicus ». *Arctos*, 12, 115-23.
- Pietilä-Castrén, L. (1982). « New Men and the Greek War Booty in the 2nd Century BC ». *Arctos*, 16, 121-44.
- Pietilä-Castrén, L. (1991). « L. Mummius' Contributions to the Agonistic Life in the Mid Second Century BC ». *Arctos*, 25, 97-106.
- Platt, V. (2007). « Honour Takes Wing': Unstable Images and Anxious Orators in the Greek Tradition ». Newby, Z. ; Leader-Newby, R.E. (eds), *Art and Inscriptions in the Ancient World*. Cambridge, 247-71.
- Roller, M. (2013). « On the Intersignification of Monuments in Augustan Rome ». *AJP*, 134(1), 119-31. <https://www.jstor.org/stable/41809510>.
- Scheid, J. (2019). *Rites et religion à Rome*. Paris.
- Schleussner, B. (1978). *Die Legaten der römischen Republik. Decem legati und ständige Hilfsgesandte*. Munich.
- Shear, J.L. (2007). « Reusing Statues, Rewriting Inscriptions and Bestowing Honours in Roman Athens ». Newby, Z. ; Leader-Newby, R.E. (eds), *Art and Inscriptions in the Ancient World*. Cambridge, 221-46.
- Tozzi, G (2019). « Epigrafi Bilingui a Roma ». *Axon*, 2, 411-28. <http://doi.org/10.30687/Axon/2532-6848/2019/02/023>.
- Tzifopoulos, I.Z. (1993). « Mummius' Dedications at Olympia and Pausanias' Attitude to the Romans ». *GRBS*, 34(1), 93-100.
- Walbank, F.W. (1979). *A Historical Commentary on Polybius III. Commentary on Books XIX-XL*. Oxford.
- Wohlmayr, W. (2002). « Mummius in Olympia und Rom ». Asamer, B. ; Felten, F. ; Hiller, S. (Hrsgg), *Temenos : Festgabe für Florens Felten und Stefan Hille*. Wien, 141-7.
- Yarrow, L. (2006). « Lucius Mummius and the Spoils of Corinth ». *SCI*, 25, 57-70.
- Zanin, M. (2022). *Le famiglie senatorie e l'egemonia del Mediterraneo. Diplomazia, relazioni politiche e tradizioni nel II secolo a.C.* [PhD dissertation]. Venezia : Università Ca' Foscari Venezia.